

198986

THJGALINELLI

SASU en liquidation
au capital de 15 000 €
153 vieux chemin de Gairaut, 06100 NICE
RCS NICE n° 848 135 927

**CLÔTURE
DE LIQUIDATION**

Aux termes d'une AGE du 31/10/2020, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation de la société. Pris acte de la démission de Monsieur Renaud HULLIN de ses fonctions de liquidateur et donné quitus entier et sans réserve de sa gestion. Dépôt des comptes de liquidation au RCS NICE. Pour avis. Le représentant légal.

198988

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte SSP du 07/12/2020, il a été constitué une SAS dénommée : NF FORMATION - Capital : 1 000 €. Siège : 113 corniche Fleurie, 06200 NICE. Objet : Formation continue d'adultes, formateur de caces pour adulte, centre de formation en sous traitance, formation dans les domaines précités. Président : Madame Nadège KOLEBACKI demeurant à 113 corniche Fleurie, 06200 NICE Directeur général : Monsieur Sébastien OGER demeurant à 515 route de Cessnoud, 38510 LE BOUCHAGE. Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE. Pour avis. Le représentant légal.

198989

**CLÔTURE
DE LIQUIDATION**

JFLB SASU en liquidation au capital de 100 € sise 6 chemin Romain, 06240 BEAUSOLEIL - RCS NICE 814 575 353. Suivant PV du 18/12/2020 l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 30/09/2020. Mention au RCS NICE.

199033

SCI BEDOYA

au capital de 152,45 €
Siège social : 33 boulevard du Maréchal
Juin, Eam Mtg Sud,
06800 CAGNES-SUR-MER
408 230 498 RCS ANTIBES

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes des décisions en date du 03/01/2021, il a été décidé de transférer le siège social à ISOLA (06420), Isola 2000, Immeuble le Vermeil - Appt A24. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

**PRO
ANNUAIRE**

<https://annuaire.petitesaffiches.fr>

198980

**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER****2^{ÈME} AVIS - COMMUNE DE CANNES - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN
DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS**

Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0115 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de CANNES n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville, annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentile, 06400 CANNES, le samedi 13 février 2021, de 9h à 12h, à l'occasion d'une des permanences de Madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTEILLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune : CANNES
Date : 18 janvier 2021

Heure : De 9h à 12h et de 14h - 17h
Lieu : Hôtel de ville annexe la Ferrage,
31 boulevard de la Ferrage, 06400
CANNES.

Commune : CANNES
Date : 27 janvier 2021

Heure : De 9h à 12h et de 14h - 17h
Lieu : Hôtel de ville annexe la Ferrage,
31 boulevard de la Ferrage, 06400
CANNES.

Commune : CANNES
Date : 13 février 2021
Heure : De 9h à 12h
Lieu : Mairie principale de CANNES,
salon Marianne, place Bernard Cornut
Gentile, 06400 CANNES.

Commune : CANNES
Date : 19 février 2021

Heure : De 9h à 12h et de 14h - 17h
Lieu : Hôtel de ville annexe la Ferrage,
31 boulevard de la Ferrage, 06400
CANNES.

La personne responsable du projet est : Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, service de l'État dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements
risques sécurité / Pôle risques naturels
et technologiques
147 boulevard du Mercantour, 06286
NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à l'Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de l'Hôtel de ville annexe la Ferrage de 9h à 12h et de 14h à 17h, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête, seront également déplacés pour être mis à la disposition du public, durant la permanence de Madame la commissaire enquêteur, en mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentile, 06400 CANNES, le

samedi 13 février 2021 entre 9h et 12h.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/ppri-cannes>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit à Madame la commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de CANNES.

Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES

Ou par email à l'adresse suivante :

ppri-cannes@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi, à l'Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES.

À l'issue de l'enquête publique, Copie du rapport et des conclusions de Madame la commissaire enquêteur sera :
- Adressée par le Préfet à la mairie de CANNES pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

198991

**EXTRAIT DES MINUTES
DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE NICE**

Rôle 19/3 - Par jugement en date du 11 janvier 2021, la chambre des procédures collectives du tribunal judiciaire de NICE a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de M. Marc AOUIZERATE, kinésithérapeute. Pour extrait conforme, NICE, le 11 janvier 2021. Le greffier.

198975

AVIS

«SCI COP'S»
au capital de 50 000 €
503 route du Rouret,
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
RCS GRASSE : 444 376 107
Aux termes d'un PV d'AGE du 12/01/2021, il a été décidé :

Le transfert du siège social à PARIS (75010), 80 rue René Boulanger.

La nomination d'un nouveau co-gérant : Mme Jessica SCHMITT, dmnt à PARIS (75010), 80 rue René Boulanger.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis.
Le gérant.

198992

**CHANGEMENT
DE GÉRANT**

Aux termes de l'AGE du 10/01/2012, la décision a été prise, à compter du même jour, par les associés de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA FORCERIE, SCI au capital de 321 300 €, sise à CANNES-LA-BOCCA (06150), 18 impasse François Tuby, 423 209 816 RCS CANNES :

M. Daniel DEBAILLIE, demeurant à CANNES (06150), 18 impasse François Tuby, nommé gérant en remplacement de M. Frédéric DEBAILLIE (partant).

Le nom de M. Daniel DEBAILLIE, nouveau gérant, a été substitué dans les statuts à celui de M. Frédéric DEBAILLIE.

Mention sera portée au RCS de CANNES.